



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 70 JUILLET 1994

ISSN 029117 CCP 77.44.41 P

PROMENADE AUTOUR DE LA PORTE D'AUTEUIL

Nous venons de découvrir un très beau dossier de présentation (description, dessins et photos) du futur programme immobilier Porte d'Auteuil.

Le terrain, patrimoine foncier SNCF (9.400 m²), face à l'aboutissement de la future promenade plantée Gare de Passy-Muette - Gare d'Auteuil, a été libéré par la réalisation de la ligne RER Ermont-Invalides qui avait entraîné l'abandon de l'exploitation SNCF sur la section Henri Martin.

Cette emprise jusqu'alors classée en zone UN a été rendue constructible par une modification du POS, en Novembre 1991, après Enquête Publique. Le permis de construire devait être déposé fin juin 1994.

Le programme comprend plusieurs immeubles d'habitations (311 logements en accession à la propriété, et 180 en location : 27.000 m², une galerie marchande de 8.000 m², les surfaces réhabilitées de la Gare Auteuil, 2 niveaux de sous-sol destinés aux parkings résidentiels (16.672 m², 884 places - en deux parcs Suchet et Ranelagh) Un 3^e, de la Chaussée de la Muette à la rue Edmond About, proposera 260 places. Dans ces sous-sols, des locaux techniques.

L'aménagement paysager; sur 5.880 m², des espaces verts, la promenade plantée sur la plateforme de la Gare complèteront cet îlot.

La SNCF restant propriétaire des terrains, l'assistance technique pendant 60 ans de la Direction des Parcs et Jardins de la Ville de Paris promet arbres et plantations de qualité.

Cette emprise SNCF, aujourd'hui barrière, sera aménagée pour permettre des passages transversaux pour les piétons, les handicapés, en reliant les Blds Beausé-

jour, Montmorency, Suchet, l'avenue Ingres et les Jardins du Ranelagh.

En résumé : un intéressant programme.

Nous souhaitons qu'y figurent quelques logements sociaux. Ceux dits "aidés" le sont-ils ? Ce projet prendrait alors en compte les réels besoins de l'arrondissement.

P.S. D'après M. Marc Ambroise RENDU, dans le Monde du 17 Juin :
"Un des riverains du Bld Beauséjour, avocat au Conseil d'Etat, conteste l'emplacement de l'une des sorties de parking... et dépose un recours au Tribunal Administratif...."

"Pas moins de 3 associations épluchent le projet immobilier jugé trop ambitieux". (Et sur ce point, une moindre densification serait certes souhaitable.)

" Les habitants des beaux quartiers ont le bras long : nous ne manquons pas de bretteurs juridiques dans nos rangs"

.. certes, 5 avocats au Conseil d'Etat jalonnent l'avenue !

" L'une des opérations les plus ambitieuses et les plus originales de la Capitale verra-t-elle le jour ?"

et M.M.A. RENDU conclue "dans le XVI^e, 30% des électeurs viennent d'apporter leurs voix à M. Le Pen et Villiers. Il est douteux qu'on prenne le risque de les agacer davantage".

Est-il imprudent de croire que les Elus sont plus courageux et soucieux de l'intérêt public ?

Cet abandon serait fort dommage : ce projet qui résulte de 5 ans de négociations entre SNCF, Ville et différents services, Préfecture de Police, Mairie d'arrondissement, paysagistes et architectes présente beaucoup d'intérêt : extension d'une zone de verdure et réalisation d'une promenade plantée (actuellement zone en friche et même décharge publique !) création de plus d'un millier de places de parking souhaitées depuis longtemps par les habitants et la construction d'appartements, dont 1/3 de logements aidés.

Une fois de plus, les intérêts particuliers prévaudraient sur l'intérêt général. Un très ancien habitant du quartier écrivait, il y a plus de 3 siècles : "selon que vous serez puissants ou misérables...."

Il y a quelque chose à voir ?...Circulez !

Notre Capitale est riche en monuments, sites prestigieux d'où un nombre important de visiteurs, mais aussi de cars..

Ces derniers présentent bien des avantages par leur grande capacité. Mais lorsqu'ils arrivent en force, ils créent de super encombrements, à leur dimension même.

Incontestablement, la Place du Trocadéro, site privilégié, obtient la première place dans un palmarès discutable. Le lieu est prestigieux : l'ensemble des musées et Palais, l'esplanade sur jardins et pièce d'eau, la perspective du Champ de Mars et la Tour Eiffel : un afflux de touristes venant parfois de très loin, en cars d'un autre âge aux conducteurs indisciplinés puisque assurés d'une quasi impunité, les forces de police semblant impuissantes à faire respecter les règles de stationnement.

Au droit du mur d'enceinte du Cimetière de Passy, il n'est pas rare de compter jusqu'à 4 files de cars (et même 5 un beau vendredi d'avril) Ajoutons-y côté terre plein central, une file de véhicules particuliers. Les autobus 22, 30, 32, 63 font du slalom pour assurer leur service !

Peut-on s'indigner ? L'indifférence des uns, le manque de sens civique des autres gagnent tranquillement du terrain.

Quant aux piétons, malgré la bataille des Elus pour une meilleure synchronisation des feux autour de la place, ils s'engouffrent à regret, mais prudents, dans les passages souterrains..

La Colline de Chaillot, déjà truffée d'anciennes carrières, pourrait-elle accueillir des parkings souterrains qui régleraient ce problème? M. P.C.TAITTINGER, Maire du XVI^e, souhaite vivement qu'un tel projet soit étudié.

LES CYCLISTES DE PONT D'YENA

L'Association Vélo 15 remporte une belle victoire et donne un exemple de concertation : un travail mené en collaboration avec la Ville de Paris, a permis la création d'une piste cyclable sous le Pont d'Yéna.

Ce serait, dit-on, la 1^o qui soit véritablement utile aux cyclistes

Ni parcours d'obstacles, ni gadget, elle permettrait désormais aux amoureux des 2 roues de s'engager en toute quiétude dans ce qui était encore aujourd'hui l'un des 50 points noirs de la Capitale. A encourager.. et à développer.

(information dans "Rue de l'Avenir" d'Avril.)

ET LES SAUMONS DANS LA SEINE

Les responsables de l'environnement de la Ville de Paris estiment possible le retour des saumons dans la Seine, à l'horizon 2015...

A cette date, la modernisation du réseau d'égouts de la Capitale (2.000 kms de galeries) devrait être terminée. Débarassé des pollutions dues aux rejets des eaux usées non traitées, le fleuve retrouverait alors sa faune et sa flore.

On rêve, déjà, des baignades que l'on ne retrouve plus que sur quelques vieilles cartes postales ou quelques toiles impressionnistes.

JANSON ENFIN REHABILITE !

Sa belle façade vient d'en être "découverte" par les passants.

Depuis 30 ans, de multiples suggestions de nettoyage étaient faites par des associations d'anciens élèves, XVI^e Demain, et bien d'autres qui se désolaient de la crasse accumulée par les ans depuis sa construction.

M. GANTIER, député XVI^e Nord soutenait ces demandes. Il avait, à plusieurs reprises, suggéré le vote de crédits pour cette intervention. Il a enfin été entendu.

Cela nous permet de retrouver un assez bel exemple d'architecture fin de 19^e siècle.

A noter que d'autres rénovations ^{écolaires} sont prévues ou en cours dans l'arrondissement.

Le Loi Malraux ne reste pas oubliée.

AVENUE MARCEL PROUST...

à la recherche des fissures "perdues".

L'opération "Parc de Passy", nous vous en avons tant parlé, a connu bien des aventures et vicissitudes.

Depuis 7 ans, des actions judiciaires se sont succédées, entraînant des retards répétés.

Récemment, des fissures survenues dans un immeuble rue Raynouard ont une fois encore mobilisé les opposants au projet : ce micro-incident, bien loin du cataclysme annoncé par amplification par les médias, permettait de repartir à la bataille.

Une remise en place des terres de gros terrassements accusés des désordres a été effectuée. Les résultats d'une étude d'experts devraient être fournis rapidement et pourraient permettre la reprise des travaux.

Actuellement, c'est le chantier de la Belle au Bois dormant. Et l'on peut s'amuser à rechercher les "énormes" fissurations...

UNE HISTOIRE FOLLE ?

M. Georges MESMIN attire l'attention du Ministre du Logement sur les obstacles que rencontre la transformation de bureaux en locaux d'habitation "dans un petit programme, en secteur libre, en banlieue parisienne, achevé en 1991, 3 lots de bureaux et commerce restent invendus et le resteront indéfiniment de l'avis unanimes d'agents immobiliers. La transformation permettrait de réaliser deux studios et un logement de 3 pièces. L'A.G. des co-propriétaires a adopté à l'unanimité la modification correspondante du règlement de co-propriété - Mais le notaire ne peut porter sur l'acte de vente que la destination figurant au permis de construire - les acquéreurs potentiels désireux de bénéficier de la Loi Méhaignerie ne peuvent acheter que des locaux d'habitation et non des bureaux. - La Mairie déclare être dans l'incapacité d'accorder une dérogation au POS - la banque refuse de proroger les crédits.... que faire ?"

Le ministre répond "l'obstacle administratif réside dans l'incompatibilité de la demande de P.C. modificatif avec le POS.

Il faudrait une modification du POS.

Des réflexions sont en cours pour faciliter la transformation de bureaux en logements"

Et "vêilà pourquoi votre fille est muette" disait Molière en d'autres temps !

MAILLOT ... TOUJOURS

A la suite de la réunion que nous vous annonçons dans notre dernière lettre, nous avons écrit à M. GRELLETY BOSVIEL, Directeur de l'Aménagement Urbain :

"Notre association n'a aucune attache politique et a été créée il y a 28 ans. Elle n'a aucune opposition de principe à un certain aménagement de la Porte Maillot.

Nous tenons pourtant à dire que ce projet, même légèrement amélioré par rapport aux précédents ne nous satisfait pas (sauf l'extension du Palais des Congrès) pour les raisons suivantes :

- la surface prévue des bureaux (qui reste supérieure à celle des logements) ne tient aucun compte de l'énorme stock de bureaux

inoccupés et des orientations définies par la "Charte d'aménagement de Paris" (la ville s'engage à favoriser la construction de 2 m² de logement au moins pour 1 m² de bureau dans les arrondissements de l'Ouest)

- aucun logement de type HLM n'est prévu et l'engagement d'une moitié de "catégorie intermédiaire" n'est mentionné qu'au conditionnel

- l'inclusion dans ce quartier, déjà très chargé au niveau de la circulation, de près de 200.000 m² de construction va certainement, malgré les mesures prévues, aggraver la situation

- l'esthétique de la place ne sera pas sensiblement améliorée aucune innovation architecturale et le mémorial De Gaulle sera encadré en arrière plan par deux blocs de béton de 31 mètres !

- enfin, l'équilibre financier reste problématique. Il est certain que les finances de la Ville, et donc du contribuable parisien, seront mises à contribution.

Un aménagement de cette envergure ne constitue pas une priorité - alors que le logement social à Paris en est une - il serait raisonnable que la Municipalité renonce à ce projet.

SECURITE AU PARC DES PRINCES

Les Conseillers du XVI^e ont appris avec intérêt au cours d'un dernier Conseil, que la société exploitante du Parc allait exécuter des travaux de sécurité dans les tribunes les plus agitées. Un écran de sécurité les isolera de la pelouse, de solides dispositifs les sépareront des autres tribunes et elles seront surveillées par des caméras vidéo.

Il en coûtera 3,3 millions de francs dont la moitié financés par le budget municipal.

TOUJOURS PLUS

Une revue sportive donnait quelques temps avant le Tournoi de Roland Garros des informations très complètes, et indiscretes, sur cet événement.... dont l'augmentation du montant global des prix alloués aux joueurs : un peu plus de 8 % que l'an dernier.

Quelle a donc été la dérive économique "officielle" pour la même période ?

Mais puisque ce tournoi fut un grand événement....

UN LECTEUR NOUS ECRIT : "A Paris, le logement gagne du terrain"

La Mairie de Paris fait afficher ce slogan dans nos rues, avec un sous-titre "davantage de logements sociaux lancés en 1994" Nous nous en réjouissons : il n'est jamais trop tard pour bien faire. Mais ce bulletin de victoire étonne un peu : rien de plus ne semble aujourd'hui mis à la disposition des sans logis et des mal logés. Et si la Municipalité, après le cri de l'Abbé Pierre, a décidé de faire un effort pour le logement social dans Paris, il ne s'agit encore que de projets. Et si l'on prévoit 4.000 logements sociaux par an au lieu de 2.000, c'est encore bien peu !

"en lisant ces panneaux que doivent penser les milliers de SDF et les 60.000 inscrits depuis des années pour l'obtention d'un logement social !!!"

.....

Note de la rédaction : Il n'est pas facile de trouver de nouveaux terrains à prix raisonnable, dans Paris.

A noter que sur 21 hectares que l'Etat (SNCF - RATP - Ministères) vient de libérer : 3.500 logements supplémentaires seront construits dont 2.300 logements sociaux (27 le seront dans le XVI^e, Place de la Porte d'Auteuil.)

De même, M. BORNICHE nous confirme que "sur le terrain Passy Kennedy où était installé un organisme d'Etat, 30 % des constructions d'habitat seront des logements aidés."

Et il souligne "la constante affirmation d'une politique d'un pourcentage systématique de logements de type social dans les grands projets où la Ville peut intervenir utilement"

Il nous rappelle "le permis de construire concernant la dernière tranche dans la ZAC Gros Boulaivilliers a été donné le 7.12.89 et que sont ainsi en cours de construction 60 logements par les soins de l'OPAC."

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT :

ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE ST HONORE D EYLAU

BRADERIE Automne/hiver 1994 : 69, rue Boissière

Vente de vêtements mercredi 12 octobre de 12 à 19 heures

jeudi 13 Octobre de 10 à 19 heures

et rappelle ses permanences : tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures, sauf mercredi après midi, week ends et vacances scolaires.

XVI^e DEMAIN ne tiendra pas de permanence (habituellement de 10 à 12 heures, le mercredi) en Juillet et en Août.

Réouverture le mercredi 7 septembre.

Nous serions heureux de vous y accueillir.